Aux Philipines.

Nous extrayons les passages suivants d'un article dans lequel "l'Evening Post" reproduit des lettres écrites par des volontaires américains actuellement aux iles Philippines :

"Nous continuons, dit le "Post," notre tableau de la guerre aux Philippines, d'après les renseignements contenus dans des lettres particulières de soldats publiées par les journaux de l'Iowa et du Kansas. "L'Eagle" de Wichita (Kansas) a publié une lettre d'un soldat du 23e régiment d'infanterie régulière. Sylvestre Walker, lequel dit, à la date du 20 février : "Depuis dix jours, il ne s'est pas passé une seule nuit que nous n'ayons été obligés de combattre. Nos forces sont insuffisantes, et nous devons attendre qu'on nous envoie des renforts. Alors nous aurons à nous battre sérieusement ; les indigènes sont si nombreux que, quelles que soient les pertes en tués qu'ils subissent et la quantité de prisonniers que nous faisons, cela ne paraît pas les affaiblir."

Voici la réflexion touchante faite par un soldat du Nebraska, actuellement aux Philippines, dans une lettre qu'il a écrite à ses parents après qu'une dépêche eut annoncé sa mort causée par les blessures qu'il avait reçues dans un combat. "Je n'ai pas peur et je suis toujours prêt à faire mon devoir, mais je voudrais bien que quelqu'un pût me dire pour quel motif nous nous battons." Nous avons donné aussi des extraits d'une lettre écrite par un soldat du Nebraska, qui disait : "Je n'approuve pas la conduite de notre gouvernement aux Philippines, je vais au combat pour rendre libres les habitants de ces iles, et non pour en faire des esclaves ; mais "notre offrande sur l'autel de la liberté a été souillée." Aujourd'hui nous avons un extrait également touchant d'une lettre écrite par un troisième soldat de ce même régiment du Nebraska ; nous le trouvons dans le "Standard" de Chicago, organe des baptistes :

"Nous sommes venus ici pour aider—non pour les massacrer—ces indigènes à combattre leurs oppresseurs, les Espagnols, et non les opprimer. Il me parait qu'il n'est pas loyal de suivre une politique qui a amené l'insurrection actuelle, et de nous garder ensuite ici, nous autres volontaires, pour livrer des combats pour lequels nous n'avons pas été engagés. Je ne vois pas que nous nous battions en ce moment pour un principe quelconque."

D'autre part plusieurs depêches ont été envoyée aux gouvernements de différents Etats dont les troupes de volontaires font partie pour les engager à demander le renvoi de ces troupes dans leurs foyers.

D'ailleurs, ça ne va pas tout seul aux Philipines, avec les insurgés ainsi qu'on le verra par la dépêche suivante :

"Manille, 23 avril.—A l'adjudant général, Washington.—Une reconnaissance sur Quinga, à six milles au nord-est de Malolos, faite ce matin par le major Bell et un escadron de cavalerie, a amené une bataille dans laquelle quatre bataillons d'infanterie et quatre pièces d'artillerie ont été engagés. L'ennemi a été chassé de ses forts retranchements à Quinga, avec des pertes considérables. Nos pertes sont graves. Le colonel Stotsenburg et le lieutenant Sisson, du 1er régiment du Nebraska, ont été tués, ainsi que plusieurs soldats. Nombre considérable de blessés pas encore connu.—Otis."

"Manille, 23 avril.—A l'adjudant général, Washington.—Pertes d'aujourd'hui à Quingua : 1er Nebraska, deux officiers et 26 soldats blessés ; 4e de cavalerie, deux soldats tués, cinq blessés ; 51e Iowa, sept soldats blessés ; artillerie légère de l'Utah, un officier et deux soldats blessés. Total ; quarante-neuf. Noms dans la matinée.—Otis."

Au Klondyke.

Une correspondance particulière de Dawson City au "Globe" datée du 23 mars, estime à environ $20,000,000 la récolte de l'or au Yukon pour la saison qui s'ouvre, savoir : Eldorado, $2,500,000 ; Benanza, $2,500,000 ; French Hill, $1,600,000 ; Dominion, $4,000,000 ; Hill, $1,500,000 ; Big Skookum, $1,000,000 ; Hunker et $5,000,000.

Il est assez possible qu'en dehors de ces creeks, on trouve encore quelques millions d'or ; sur la rivière Stewart, par exemple, et ailleurs.

Cette lettre déclare que personnes n'a encore déposé quoi que ce soit devant la Commission Royale, contre l'ancienne administration.

Le mois de mars a été ravissant là-bas, et du 10 au 20, le thermomètre a varié de 7 au-dessous de zéro à 3 au-dessus.

Avis Puiblo.

Avis public est par les présentes donné que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division Electorale de St-Boniface ;

Que la liste des électeurs sera close le seizième jour de mai 1899 ;

Que mon bureau est à ma résidence sur l'Avenue Provencher, dans la ville de St-Boniface, et qu'on pourra m'y trouver ou y trouver mon substitut chaque jour hormis les jours de fête, depuis neuf heures à midi le matin et d'une heure à quatre dans l'après-midi.

Toute personne désirant être enregistrée comme électeur pourra envoyer ou laisser à mon dit bureau une demande assermentée par elle même ou par quelqu'un agissant pour elle.

On pourra obtenir des formes de demande au dit bureau.

Aucune demande ne sera reçue après le dit seizième jour de mai 1899.

Toute personne desirant faire placer son nom sur la liste après la dite date, devra en faire demande à l'Officier Reviseur.

EUG. PARADIS,
Greffier d'Enregistrement,
St-Boniface.

Avis Public.

Avis public est par les présentes donné que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division Electorale de Woodlands ;

Que la Liste Electorale sera close le seizième jour de Mai 1899 ;

Que mon bureau est à ma résidence à St. Laurent, et qu'on pourra m'y trouver ou y trouver mon substitut, chaque jour, hormis les jours de fête, depuis neuf heures jusqu'à midi, le matin, et de une heure à quatre heures dans l'après-midi.

Toute personne désirant être enrégistrée comme électeur pourra envoyer ou laisser à mon dit bureau une demande assermentée, par ellemême ou par quelqu'un agissant pour elle.

On pourra obtenir des formes de demandes au dit bureau.

Aucune demande ne sera reçue après le dit seizième jour de mai 1899.

Toute personne désirant faire placer son nom sur la liste après la dite date devra en faire demande à l'officier Reviseur.

HERMAS CHARTRAND,
Greffier d'Enrégistrement,
St. Laurent.

Avis Public.

Avis public est par les présentes donné que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division Electorale de LaVérandrye.

Que la Liste Electorale sera close le seizième jour de mai 1899.

Que mon bureau est à la salle municipale dans la Paroisse de Lorette, où on pourra m'y trouver ou y trouver mon substitut, chaque jour, hormis les jours de fête, depuis neuf heures à midi, le matin, et d'une heure à quatre dans l'après-midi.

Toute personne désirant être enregistrée comme électeur pourra envoyer ou laisser à mon dit bureau une demande assermentée, par elle-même ou par quelqu'un agissant pour elle.

On pourra obtenir des formes de demande au dit bureau.

Aucune demande ne sera reçue après le dit seizième jour de mai 1899.

Toute personne désirant faire placer son nom sur la liste après la dite date devra en faire demande à l'Officier Reviseur.

AUG. GAUTHIER,
Greffier d'Enregistrement,
Lorette.

Avis Public

Est donné par les présentes que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division électorale de St-Boniface ;

Que la liste des électeurs sera close le seizième jour de mai A. D. 1899 ;

Que mon bureau est sur le Lot 490 (quartre cent quatre-vingt-dix) de la Rivière Rouge dans le Comté de Ste-Agathe, relevant du bureau de poste de Union Point ;

Et qu'on pourra m'y trouver ou y trouver mon substitut chaque jour, hormis les jours de fête, depuis neuf heures à midi le matin et d'une heure à quatre dans l'après midi.

Toute personne désirant être enregistrée comme électeur pourra envoyer ou laisser à mon dit bureau une demande assermentée par elle même ou par quelqu'un agissant pour elle.

On pourra obtenir des formes de demande au dit bureau.

Aucune demande ne sera reçue après le dit seizième jour de mai 1899.

Toute personne désirant faire placer son nom sur la liste après la dite date, devra en faire la demande à l'officier Reviseur.

J. K. McMILLAN,
Greffier d'Enrégistrement pour Carillon
Bureau de poste Union Point.

AVIS

Les personnes qui ne sont point naturalisées et qui désirent l'être pourront s'adresser soit par écrit soit verbalement au Secrétaire de l'association libérale de Winnipeg, 435 rue Main, ou à M. Verhoeven, notaire, qui se chargeront de toutes les demarches etc., nécessaires.